

« Entrez dans ce bois sombre, ce n'est *ni* le silence *ni* la solitude qui occupe votre esprit. »—Et du pluriel (même introduction, 1<sup>re</sup> partie) : « *Ni* le rang *ni* le sexe ne dispensaient des soins domestiques, qui cessent d'être vils, dès qu'ils sont communs à tous les états. »

Ainsi il est évident, par ce qui précède, que l'écrivain est libre de se décider en faveur du singulier ou du pluriel, puisque les Grammairiens qui se sont occupés de cette difficulté diffèrent entre eux d'opinion, et que l'Académie, ainsi que nos meilleurs auteurs, ont fait usage indifféremment du singulier et du pluriel. Cependant, comme il n'existe pas dans la nature de ressemblances parfaites, de même il ne doit pas y avoir dans le langage deux manières de s'exprimer qui aient entre elles assez d'analogie pour que l'une puisse exactement remplacer l'autre; alors nous pensons qu'il y a entre celles dont il s'agit une différence qui ne permet pas d'employer indistinctement l'une au lieu de l'autre. Cette différence est celle qu'ont indiquée Wailly et Marmontel. — Les deux sujets concourent-ils à l'action? il y a pluralité dans l'idée; il doit y avoir pluralité dans les mots, et par conséquent il faut donner au verbe la forme plurielle. Ainsi je dirai : « *Ni* l'un *ni* l'autre n'ont fait leur devoir. » — « *Ni* la douceur *ni* la force ne peuvent rien. » Si, au contraire, un des deux sujets seulement fait l'action, il y a unité, et dès lors le verbe doit être mis au singulier : « Ce ne sera *ni* M. le duc *ni* M. le comte qui sera nommé ambassadeur d'Espagne. » — « *Ni* l'un *ni* l'autre n'est mon père. »

NOTA. Ce que nous avons dit, que le verbe se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité, quand il se rapporte à plusieurs pronoms sujets de différentes personnes, unis par la conjonction *ou*, est applicable au verbe uni par la conjonction *ni* : *NI vous NI moi ne sommes coupables*; — *NI vous NI lui n'avez fait cela.*

11<sup>e</sup> REMARQUE. — On a longtemps disputé sur la question suivante : Doit-on après *un*, *une*, joint à *de*, *des*, se servir du singulier ou du pluriel, et dire : « C'est *une* des plus belles actions qu'il ait jamais faites; » ou « c'est *une* des plus belles actions qu'il ait jamais faites? »

Voici comment s'expriment Condillac (page 219), Marmontel (page 121 de sa *Grammaire*), Sicard (page 148, tome II), Domairon (page 101), Lévizac (page 67, tome II), et les autres Grammairiens modernes qui se sont occupés de cette difficulté :

La phrase dont il s'agit et toutes celles qui lui sont analogues sont elliptiques; c'est comme s'il y avait : « C'est une action des plus

« belles actions qu'il ait jamais faites. » Pour résoudre la difficulté, il faut examiner si le pronom relatif qui oblige le participe ou le verbe à prendre l'accord a pour antécédent le substantif en ellipse, ou le substantif pluriel placé après la préposition *de*. Dans le premier cas, on emploie le singulier, et dans le second, le pluriel. Or, dans la phrase citée ci-dessus, il est évident que le relatif *que* se rapporte au substantif placé après la préposition, car il s'agit d'actions faites et non pas d'une action faite. Le participe doit donc être mis au pluriel.

D'après ces principes, il faudra dire au singulier : « C'est *un* de nos meilleurs Grammairiens qui a fait cette faute; » parce qu'il s'agit d'un GRAMMAIRIEN *qui a fait cette faute*; et au pluriel : « Votre ami est un des hommes qui *périssent* dans la sédition, » parce qu'il s'agit de plusieurs *hommes qui périssent*.

Et Lemare pense que l'on doit dire :

#### Avec le singulier.

Hégésiochus fut celui *qui travailla* le plus efficacement à la ruine de sa patrie.

C'est la chose *qui a contribué* le plus à ma fortune.

L'antiquité des Assyriens est le point d'histoire *qui a été* le moins contesté.

Ctésias est le premier *qui ait exécuté* cette entreprise.

Trajan est le plus grand prince *qui ait régné*.

C'est un de mes enfants *qui a dîné* chez vous.

C'est un de mes procès *qui m'a* ruiné.

#### Avec le pluriel.

Hégésiochus fut un de ceux *qui travaillèrent* le plus efficacement à la ruine de leur patrie.

C'est une des choses *qui ont* le plus contribué à ma fortune.

L'antiquité des Assyriens est un des points d'histoire *qui ont été* le moins contestés.

Ctésias fut un des premiers *qui aient exécuté* cette entreprise.

Trajan est un des plus grands princes *qui aient régné*.

C'est un des enfants *qui ont dîné* chez vous.

C'est un des procès *qui m'ont* ruiné.

Dans les phrases contenues dans la première colonne, le verbe, l'adjectif et le participe sont mis au singulier, parce qu'ils se rapportent au substantif sous-entendu après *un* : C'est *un* de mes enfants *qui a dîné* chez vous; l'action de dîner est faite par un de mes enfants. — Dans les phrases contenues dans la deuxième colonne, le verbe, l'adjectif et le participe sont mis au pluriel, parce qu'ils se rapportent au substantif pluriel mis après *un de* ou *un des* : C'est

*un des enfants qui ont diné chez vous*; tous les enfants participent à l'action de diner.

L'opinion de ces Grammairiens est sanctionnée par l'autorité des bons écrivains :

Bossuet a fait usage du singulier dans cette phrase (extraite de son *Discours sur l'histoire universelle*, page 462) : « Une des plus belles « maximes de la milice romaine *était* qu'on n'y louait point la fausse « valeur. » — Et dans cette autre (tirée du même ouvrage, p. 410) : « Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit « des Égyptiens, *était* l'estime et l'amour de leur patrie. » — Voltaire a dit aussi dans ses *Annales de l'Empire* (page 462) : Une des « premières choses qu'on discuta dans le concile, *fut* la communion « sous les deux espèces; »

Parce que, dans chacune de ces phrases, l'action est exécutée par un seul agent; le mot *un*, *une* y exclut évidemment toute idée de pluralité, puisqu'il indique, par exemple, dans une des phrases de Bossuet, que *la plus belle* de toutes les *maximes* de la milice romaine *était qu'on ne louait pas la fausse valeur*.

Boileau a ensuite fait usage du pluriel (*Discours sur le style des Inscriptions*) : « Le passage du Rhin est *une* des plus merveilleuses « actions qui *aient* jamais été faites. » — Racine (préface de *Mithridate*) : « Ce dessein m'a fourni *une* des scènes qui *ont* le plus réussi « dans ma tragédie. »

Rollin : « L'empereur Antonin est regardé comme *un* des plus « grands princes qui *aient* régné. » Massillon (*Vices et vertus des grands*) : « Les prospérités humaines ont toujours été *un* des « pièges *les plus dangereux*, dont le démon s'est servi pour « perdre les hommes. » — Mascarón : « M. de Turenne a eu tout « ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui *fu-  
rent* jamais. » — Voltaire : (*Annales de l'Empire*) : « Henri VIII « *était un* des plus grands fléaux qu'*ait éprouvés* la terre. » — La Harpe (*Cours de littérature*, t. VIII, p. 318) : « L'ouvrage de « Saint-Lambert sera toujours, par la beauté du langage et la pureté « du goût, *un* de ceux qui, depuis *la Henriade*, *ont fait* le plus « d'honneur à notre langue. » — Suard (dans sa *Notice sur la vie et le caractère du Tasse*, p. vj) : « Tasse eut pour père *un* des écri- « vains qui *contribuèrent* le plus efficacement à mettre en honneur « la poésie italienne; »

Parce qu'ici le relatif *qui* ou *que* se rapporte au substantif pluriel, placé après *un de* ou *un des*.

Il est vrai que Th. Corneille et Restaut n'adoptent pas la règle que nous avons donnée; ii est également vrai que l'Académie n'a rien dit sur cette question importante dans son *Dictionnaire*, édition de 1762; et que, dans l'édition de 1798, au mot *plus*, elle cite cet exemple : « L'Astronomie est *une* des sciences qui *fait* ou qui « *font* le plus d'honneur à l'esprit humain. » Mais comme l'opinion de ces Grammairiens, et la décision de l'Académie, qui se trouve d'ailleurs consignée dans l'édition qui n'est pas avouée par toute l'Académie, sont contraires à l'usage adopté par nos écrivains les plus célèbres, nous pensons qu'elles ne sauraient porter atteinte à la règle que nous avons établie.

— L'Académie, en 1835, reproduit l'exemple donné en 1798, mais elle fait remarquer que le pluriel, en pareil cas, est plus usité que le singulier. Dans ce second cas, l'expression *une des sciences qui fait* doit s'entendre par ellipse pour *une science, parmi les sciences, laquelle fait*, etc. Voltaire a dit : « C'est *une* des pièces de Plaute qui a eu le plus de succès. » — Pascal : « C'est *une* des principales raisons qui a fait révolter contre l'Église une grande partie de l'Europe. » Cette locution est donc également correcte; mais nous reconnaissons avec l'Académie que l'autre est plus usitée; et nous pensons qu'on doit l'employer de préférence, quand le sens le permet. A. L.

12<sup>e</sup> ET DERNIÈRE REMARQUE. — Nous avons vu au chapitre des substantifs (pag. 93) qu'il y a deux sortes de noms collectifs : les collectifs partitifs et les collectifs généraux. — Les collectifs partitifs sont ceux qui expriment une collection partielle, une partie, un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle, comme : *la plupart, une infinité, un nombre, une sorte, une nuée, une foule*, etc. Dans cette classe se trouvent les adverbes qui expriment la quantité, comme : *peu, beaucoup, assez, moins, plus, trop, tout, combien*, et *que*, mis pour *combien*. — Les collectifs généraux sont ceux qui expriment la totalité des personnes ou des choses dont on parle, comme : *l'armée, la multitude, le peuple, la forêt, l'escadre, la foule*, etc.; ou un nombre déterminé de ces mêmes personnes ou de ces mêmes choses : *le nombre des victoires, la moitié des arbres, cette sorte de poires*.

Il s'agit présentement de connaître les règles auxquelles les uns et les autres donnent lieu, pour l'accord du verbe.

PREMIÈRE RÈGLE. Quand un substantif collectif partitif ou un adverbe de quantité est suivi de la préposition *de* et d'un substantif, l'adjectif, le pronom, le participe et le verbe s'accordent avec le dernier substantif, parce qu'il exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'attention, le collectif partitif ou l'adverbe n'étant, pour ainsi dire, qu'accessoire.

EXEMPLES : « La plupart du monde ne se soucie pas de l'intention « ni de la diligence des auteurs. » (Racine, préface de la comédie des « *Plaideurs*.) — « La plupart des hommes se souviennent bien mieux « des services qu'ils rendent que de ceux qu'ils reçoivent. » (SCUDÉRY.) — « Une infinité de jeunes gens se perdent, et parce qu'ils lisent des « livres impies, et parce qu'ils fréquentent des libertins. » (WAILLY.) — « Une infinité de monde pense que la vie des courtisans est une « comédie perpétuelle, qu'ils sont toujours sur le théâtre et ne quit- « tent jamais le masque. » (LA ROCHEFOUCAULD.) — « Quantité de « gens ont dit cela. » — « Un grand nombre d'ennemis parurent. » — « On vit une nuée de barbares qui désolèrent tout le pays. » (L'Académie.) — « Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner « ces bocages de leurs doux chants. » (*Télémaque*, liv. XIX.) — « On voit un grand nombre de personnes capables de faire une action « sage; on en voit un plus grand nombre capables de faire une action « d'esprit et d'adresse; mais bien peu sont capables de faire une « action généreuse. » (FRÉRON.) — « On cite des femmes spartiates « une foule de mots qui annoncent le courage et la force. » (THOMAS, *Essai sur les éloges*.) — « Peu d'hommes raisonnent, et tous veulent « décider. » (Le grand FRÉDÉRIC.) — « La plupart des animaux ont « plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force, et même plus de cou- « rage que l'homme. » (BUFFON, *Hist. nat. du chien*.)

(Vaugelas, 46<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup> et 319<sup>e</sup> Rem. — Th. Corneille, sur ces Rem. — Les *Observ. de l'Académie sur la 47<sup>e</sup> Rem.* — Wailly, p. 140, et Lévizac, p. 78, t. II.)

« Il trouva une partie du pain mangé, une partie des citrons man- « gés, des liqueurs bues (378). » (L'Académie et Th. Corneille.) — « Une vingtaine de soldats ont péri. » (SICARD.) — « Peu de monde « en est revenu. » — « Peu de gens négligent leurs intérêts. » (L'Académie.) — « Beaucoup de monde était à la promenade. » — « Beau- « coup de gens pensent ainsi. » (Même autorité.) — « Assez de gens « méprisent le bien, mais peu savent le donner; » c'est-à-dire, peu de gens savent, etc. (LA ROCHEFOUCAULD, 308.) — « Peu de princes, « dans l'histoire, ont eu ce caractère de bonté, comme Henri IV. » (THOMAS, *Essai sur les éloges*, ch. XXVI.) — « Combien peu ont « assez de vie pour voir toute leur gloire et toute leur influence! »

(378) Si l'on écrit *des bas de soie noirs*, c'est parce que la soie elle-même n'est pas noire. Et si l'on écrit *une robe de satin blanc*, c'est parce que c'est une robe faite de satin blanc, d'une étoffe à fond blanc.

(M. Jacquemard, l'un des collab. du *Manuel*.)

(LA HARPE, *Éloge de Voltaire*.) — « Il y a peu de familles dans le « monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, « et, par l'autre, au simple peuple. » (LA BRUYÈRE, ch. XIV.)

*Force gens ont été l'instrument de leur mal.*

(La Fontaine, fable 148.)

*Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,*

*Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix.*

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

*Jamais tant de beauté fut-elle couronnée!*

(Racine, *Esther*, acte III, sc. 9.)

OBSERVATION. — *La plupart*, à moins d'être suivi d'un singulier, veut toujours le verbe au pluriel : *Le sénat fut partagé*; LA PLUPART VOULAIENT que... LA PLUPART FURENT d'avis.

(L'Académie au mot *plus*. — Lévizac, page 60, tome II. — Féraud, etc.)

Le substantif qui règle l'accord du verbe est sous-entendu : « La plupart des sénateurs voulaient que, etc., etc. »

Voyez les *Remarques détachées* pour le mot *une infinité*, et pour le mot *sorte*.

— On trouve encore quelques expressions qui, sans être rangées dans les noms collectifs, sont employées cependant d'une manière analogue :

*Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux*

*Lui vendront aujourd'hui renouveler leurs vœux.*

(Racine, *Athalie*, acte 1, sc. 2.)

« Après les bonnes leçons, ce qu'il y a de plus instructif sont les ridicules. » (Duclos.) Cette dernière phrase peut n'être considérée que comme une inversion, ainsi que nous allons le voir. A. L.

REMARQUE. — Un grand nombre d'écrivains ont fait accorder l'adjectif, le pronom, le participe et le verbe avec le collectif partitif, et non avec le substantif placé à la suite : « Une troupe de monta- « gnards écrasa la maison de Bourgogne. » (DOMERGUE.) — « Une « nuée de critiques s'est élevée contre La Motte. » (VOLTAIRE.) — « Ce peu de mots suffit pour ranimer l'armée. » — « Nestor et Phi- « loctète furent avertis qu'une partie du camp était déjà brûlée. » (Fénelon, *Téléme.*, livre XX.) — « Une nuée de traits obscurcit l'air « et couvrit tous les combattants. » (Le même, liv. XIX.)

*D'adorateurs zélés à peine un petit nombre*

*Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre.*

(Racine, *Athalie*, acte 1, sc. 1.)

parce que, sans doute, ils ont vu, dans les collectifs partitifs, *troupe*, *nuée*, *peu*, *partie*, *nombre*, et non dans le substantif à la suite, l'idée dominante du sujet. L'accord est sylleptique et non grammatical; il n'est pas entre les mots, mais entre les idées.

SECONDE RÈGLE. — Lorsque le substantif collectif général est suivi de la préposition *de* et d'un nom, l'adjectif, le pronom, le participe et le verbe s'accordent avec le collectif général, parce qu'il exprime une idée totale, indépendante des termes qui le suivent; enfin, parce qu'il exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. « *L'armée des infidèles fut entièrement détruite.* » (Même autorité.) — « *La pluralité des maîtres n'est pas bonne.* » (L'Académie, au mot *pluralité*.) — « *Il fournit le nombre d'exemplaires convenu.* » (Même autorité.)

De ce qui précède, il résulte qu'on dira : UNE TROUPE *de voleurs* se sont INTRODUITS; et : LA TROUPE *de voleurs* s'EST INTRODUITE.

Dans la première phrase, le collectif est partitif; dans la seconde, il est général.

On trouve dans nos bons écrivains quelques exemples de phrases où certains mots, qui ne sont pas des *collectifs*, paraissent cependant, quoique employés au singulier, être le sujet d'un verbe au pluriel : « *Sa maladie sont des vapeurs.* » (M<sup>me</sup> de Sévigné.) — « *L'effet du commerce sont les richesses.* » (Montesquieu.) — « *La nourriture ordinaire de l'écureuil sont des fruits.* » (Buffon.)

Ce que je vous dis là ne *sont* pas des chansons. (Molière.)

Les auteurs de la *Grammaire nationale* regardent le substantif singulier comme le véritable sujet du verbe. « On doit rendre compte de ces phrases, disent-ils, par la direction de la vue de l'esprit, qui se porte plus sur le mot qui suit le verbe que sur celui qui le précède. En effet, dominés par l'idée de ce mot qui est au pluriel, les auteurs ont mis le verbe au même nombre, sans s'apercevoir qu'ils violaient les lois de la Grammaire, et peut-être bien sans s'en inquiéter. » Remarquons d'abord que le pluriel du verbe dans les phrases citées sonne mieux à notre oreille que ne ferait le singulier. Cela nous porte à conclure que dans ces phrases il y a une inversion, et que le sujet grammatical est en réalité le substantif pluriel mis après le verbe; ou, ce qui est la même chose, nous dirons que le verbe, *par attraction*, prend le nombre du mot qui suit, et en fait alors son véritable sujet. Et cela vient de ce que, dans ces sortes de phrases, l'idée attributive est réellement celle qui est au singulier : des vapeurs *sont* sa maladie, etc. A. L.

## § III.

## DE LA PLACE DU SUJET.

Ordinairement le sujet précède le verbe, parce qu'il est dans l'ordre que l'esprit voit d'abord un être avant que d'observer sa manière d'être ou d'agir : cependant cette règle générale est soumise à plusieurs exceptions.

1° Dans les phrases interrogatives, le pronom sujet se place toujours après le verbe : « César eût-il osé passer le Rubicon, si la

faiblesse de la république et les factions qui la déchiraient ne l'eussent enhardi à tout entreprendre? »

REMARQUE. — Quoiqu'on interroge, le nom, employé comme sujet, ne se place après le verbe que quand il est seul; car il conserve sa place avant le verbe, si le pronom correspondant doit marquer l'interrogation : « L'humeur est-elle donc le privilège des grands, pour être l'excuse de leurs vices? » (MASSILLON.)

(Wailly, page 315. — Lévizac, page 59, tome II.)

Voyez ce qui a déjà été dit au pronom *il*, page 326. A. L.

2° Le sujet, soit nom, soit pronom, se place encore après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, comme : « Je ne me croirai jamais heureux, *disait ce bon roi*, qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples. » — « Tous les hommes sont fous, *a dit Boileau*, et ne diffèrent que du plus ou du moins. »

3° Le sujet se place après le subjonctif quand on exprime un souhait : « *Puissent tous les peuples* se convaincre qu'il n'y a pas de plus grand fléau que les révolutions dans les états! »

Ce tour a plus de force et d'énergie que si l'on eût dit : *Je souhaite que tous les peuples.....*, etc., etc.

4° On place aussi le sujet après le verbe dans les phrases qui commencent ou par un verbe unipersonnel, ou par ces mots *ainsi*, *tel* : « Il est *arrivé* d'heureux changements. » — « *Ainsi* s'est terminée sa carrière. » — « *Tel* était alors l'état des affaires du continent. »

NOTA. Il faut se rappeler ici ce que nous avons dit, page 454, que dans les verbes unipersonnels le pronom *il* n'est pas le sujet du verbe, mais une sorte de pronom indicatif qui sert à annoncer, à démontrer le sujet.

— Voyez aussi ce que nous avons dit page 325. A. L.

5° On met également après le verbe le sujet suivi de plusieurs mots qui en dépendent : « Nous écoutons avec docilité les conseils que nous donnent *ceux* qui savent flatter nos passions. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

Il est encore plusieurs cas analogues qui exigent ou permettent cette transposition. Ainsi elle est d'un fréquent usage dans les exclamations, après les conjonctions relatives, et, en général, dans les phrases qui ont un certain mouvement oratoire :

*Tombe sur moi le ciel* pourvu que je me venge!

(Corneille, *Rodogune*.)

Et ce n'est point ainsi que *parle la nature*.

(Molière, le *Misanthrope*, acte I, sc. 2.)

Bossuet offre un grand nombre d'exemples : « Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'in-

dépendance, etc. » — « O nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre *cette étonnante nouvelle* : Madame se meurt, Madame est morte ! » — « Et du creux de leur tombeau *sortira cette voix* qui foudroie toutes les grandeurs. » — « Alors *s'élèveront des frayeurs* mortelles. » Voy. aussi une inversion, p. 594. On ne peut donner sur ce sujet des règles certaines, car souvent c'est le goût qui décide de ces tournures. A. L.

NOTA. Voyez à la *Construction grammaticale* ce que nous disons sur l'arrangement que les membres de la phrase doivent garder entre eux, soit dans la *phrase positive*, soit dans la *phrase impérative*, soit dans la *phrase interrogative*.

## ARTICLE XIV.

## DU RÉGIME DES VERBES.

On appelle, en général, régime ou complément un mot qui achève d'exprimer, qui complète l'idée commencée par un autre mot.

## § I.

Le régime ou complément des verbes est donc un mot qui en complète la signification ; et, comme cette signification peut être complétée directement ou indirectement, il en résulte qu'il y a deux sortes de régimes : l'un direct, et l'autre indirect.

Le régime direct est celui qui achève d'exprimer directement l'idée commencée par le verbe ; il est l'objet immédiat de l'action que le verbe exprime, et il répond à la question *qui ?* pour les personnes, et *quoi ?* pour les choses : *j'aime mon père*. *J'aime, qui ?* mon père ; *mon père* est donc le régime direct du verbe *aimer* ; et, en effet, il complète directement l'idée commencée par ce verbe.

Le régime indirect est celui qui complète indirectement l'idée commencée par le verbe, c'est-à-dire, qui ne la complète qu'à l'aide d'une préposition exprimée ou sous-entendue ; il est le terme de l'action que le verbe exprime, et répond aux questions *à qui ? de qui ? pour qui ? par qui ?* etc., pour les personnes ; *à quoi ? de quoi ? pour quoi ? par quoi ?* etc., pour les choses : *Il parle à son frère*. Il parle, *à qui ?* à son frère ; *à son frère* est donc le régime indirect de *parler* ; il est le terme où aboutit l'action exprimée par ce verbe, et il n'achève de l'énoncer qu'avec le secours de la préposition *à*.

REMARQUE. — Il arrive souvent que, lorsqu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, les prépositions *à, de,* perdent la force de leur signification, et ne sont plus que des lettres euphoniques dont l'oreille réclame l'emploi, comme dans ces phrases : *Il commence*

*à étudier* ; *il vous recommande de lire* ; *il aime à dessiner*, etc. ; *à* et *de* n'y indiquent pas un régime indirect. *à étudier, de lire, à dessiner* sont l'objet des actions exprimées par les verbes *commencer, recommander, aimer* ; ils en sont les régimes directs, car il faut bien remarquer que *c'est la faculté d'être l'objet direct d'une action* qui constitue le régime direct. En effet, *il commence, quoi ?* à étudier. — *Il vous a recommandé, quoi ?* de lire, etc. Ainsi donc *à étudier, de lire*, etc., sont des régimes directs. On n'y fait usage de la préposition que pour satisfaire l'oreille ; grammaticalement ces prépositions sont inutiles. (CHAPSAL.)

De même, lorsque la préposition *de* est employée dans un sens primitif, et précède un substantif qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mais un régime direct ; elle équivaut à *quelque* ou à *quelques* si le substantif est pluriel : *Donnez-moi du pain, il a acquis de la gloire ; il a remporté des victoires ; il a de grandes richesses*.

Un verbe peut avoir pour régime, ou un verbe à l'infinitif : « La religion seule peut faire *supporter* de grandes infortunes. » Ou un substantif : « Respectez la vieillesse. » Ou enfin un pronom : « Les yeux de l'amitié *se* trompent rarement. »

Avant de passer aux règles particulières à ces trois sortes de régimes, il est bon d'examiner quels régimes veulent les différentes espèces de verbes.

Le verbe actif est celui qui a ou qui peut avoir, comme nous l'avons dit, un régime direct : *elle commande le respect*. Outre ce régime, certains verbes actifs peuvent avoir encore un régime indirect : « Il a commandé l'attaque *à ses troupes*. »

Le verbe passif a pour régime un nom ou un pronom précédé des prépositions *de* ou *par* : « Un jeune homme ignorant et orgueilleux est méprisé *de* tous ceux qui le connaissent. » — « La première opération de la fistule a été faite sur Louis XIV, *par* le célèbre Mareschal. »

Quelques verbes neutres sont sans régime, comme *languir, dormir* ; beaucoup de ces verbes ont un régime accompagné de la préposition *à* ou *de* : « Les veilles et les excès *nuisent à* la santé. » — « Celui qui *médite* de son prochain se rend odieux et méprisable. »

Enfin un grand nombre de ces verbes prennent diverses prépositions : *Régner sur une nation brave ; tomber dans la misère*, etc.

Les verbes pronominaux ont pour régime les pronoms *me, te, se, nous* et *vous* : or ces pronoms sont quelquefois régime direct : « Pour

« ne jamais s'écarter du chemin de la vertu, il faut toujours être en garde contre ses passions; » c'est-à-dire, *pour ne jamais écarter soi*. Et quelquefois ces pronoms sont régime indirect : « On doit toujours *se reprocher* non seulement d'avoir fait le mal, mais même de n'avoir pas fait le bien. » — *On doit toujours reprocher A SOI*.

Enfin les verbes unipersonnels n'ont ordinairement qu'un régime indirect : « Il importe *à votre frère* de veiller à l'éducation de son fils. »

## REMARQUES SUR LE RÉGIME DES VERBES PASSIFS.

On est souvent embarrassé sur le choix que l'on doit faire entre les prépositions *de* ou *par*, que régit le verbe passif; voici, à ce sujet, une règle qui, si elle n'est point universelle, est du moins très étendue.

S'agit-il d'un sentiment, d'une passion, ou, pour tout dire, d'une opération de l'âme, employez la préposition *de* : « L'honnête homme est estimé, même *de* ceux qui n'ont pas de probité. »

S'agit-il au contraire, non d'une passion, d'un sentiment, mais d'une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part, faites usage de la préposition *par* : « La poudre à canon fut inventée, dit-on, *par* le cordelier Berthold Schwartz, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; et les bombes le furent *par* Gallen, évêque de Munster, vers le milieu du XVI<sup>e</sup>. » — « Les Gaules furent conquises *par* César. » (WAILLY.)  
(Le P. Buffier, n° 716. — Restaut, page 295. — Wailly, page 232. — Fabre, page 553, et le *Dict. critique* de Féraud.)

Les poètes cependant sont en possession, quand la chose leur convient, de substituer la préposition *de* à la préposition *par*.

Racine, par exemple, a dit :

..... Vaincu *du* pouvoir de vos charmes.  
(*Alexandre le Grand*, acte II, sc. 1.)

Et *d'un* sceptre de fer veut être gouverné.  
(*Athalie*, acte IV, sc. 3.)

Et Malherbe :

Je suis vaincu *du* temps, je cède à ses outrages.

On devrait dire vaincu *PAR le pouvoir*, etc. — *Gouverné PAR ou AVEC un sceptre de fer*. — *Vaincu PAR le temps*.

C'est une licence que les entraves de notre versification font pardonner aux poètes.

Restaut, Wailly et Féraud sont d'avis que l'on ne doit jamais employer *par* avant le nom de *Dieu*, et alors ils pensent que l'on doit dire : « Toutes nos actions seront jugées *de* Dieu à la résurrection, » et non pas *PAR Dieu*. Cette opinion a sûrement pour motif d'éviter l'équivoque du juron vulgaire *pardieu* avec les mots *par Dieu*; quoi qu'il en soit, il nous semble qu'il sera toujours mieux de dire : « Le ciel, la terre, l'homme, la femme ont été créés *par* Dieu; plutôt que *le ciel, la terre, l'homme, la femme ont été créés de Dieu*. »

Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime : « Le temple de Jérusalem fut détruit, malgré les défenses de Titus. »

(Wailly, page 232. — Lévizac, page 73, tome II.)

## § II.

## DU RÉGIME VERBE.

*Verbes régissant un autre verbe à l'infinitif sans le secours d'une préposition.*

PREMIÈREMENT. — Un verbe peut restreindre ou déterminer la signification d'un autre verbe à l'infinitif *sans le secours d'une préposition*. Tels sont les verbes :

AIMER MIEUX :

Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister,  
*J'aime mieux* les souffrir que de les mériter.  
(Corneille, *les Horaces*, acte I, sc. 3.)

« Il n'y a rien que les hommes *aiment mieux conserver*, et qu'ils ménagent moins que leur propre vie. » (LA BRUYÈRE.)

*J'aime mieux voir* en compagnie exquise  
Mon fils au bal qu'en mauvaise à l'église.  
(J.-B. Rousseau, *Allégories*, liv. II.)

ALLER, se mettre en mouvement pour faire quelque chose, ou servant à marquer les choses qui doivent ou qui peuvent arriver :

Je ne condamne plus un courroux légitime;  
Et l'on vous *va*, seigneur, livrer votre victime.  
(Racine, *Andromaque*, acte II, sc. 4.)

Et le Rhin de ses flots *ira grossir* la Loire,  
Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire.  
(Boileau, *le Lutrin*, chant II.)

COMPTER. Quelques écrivains (Montesquieu, Le Sage, Voltaire,

madame de Sévigné) ont fait usage de la préposition *de* avec ce verbe, et Féraud ne désapprouve pas ce régime; mais l'Académie (son *Diction.*, édit. de 1798) dit positivement que *compter*, suivi d'un infinitif, s'emploie présentement sans préposition.

Dans le sens de *se proposer, croire*, le verbe *compter* ne prend plus de préposition. L'Académie, en 1835, donne pour seul exemple: « Il *compte* partir demain. » A. L.

**CROIRE.** *Il a cru bien faire* est mieux dit que *il a cru de bien faire*, disent les éditeurs de Trévoux. Féraud ne se contente pas de dire *est mieux*, il blâme formellement l'emploi de cette préposition; et en effet les meilleurs écrivains et l'usage y sont contraires. On lit dans Pascal: « Je *crois* ne pouvoir prendre pour règle que l'écriture et la tradition. » — Dans Bossuet: « Elle *croit* servir l'État; « elle *croit* assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des « fidèles. » — Dans Massillon: « Les grands ne *croient* être nés que « pour eux-mêmes. » — « Il *croit* gagner son procès. » (Académie.)

**DAIGNER :**

Calliope jamais ne *daigne* leur parler.

(Boileau, *Discours au Roi.*)

*Daigne*, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle  
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,  
De la chute des rois funeste avant-coureur.

(Racine, *Athalie*, acte I, sc. 2.)

**DEVOIR :** « Si la bonne foi était exilée de la terre, elle *devrait se retrouver* dans le cœur des rois. » (Paroles du roi JEAN.) — « Un seul « jour perdu *devrait nous donner* des regrets. » (MASSILLON.)

..... Un voile ténébreux

Nous dérobe le jour qui *doit nous rendre* heureux.

(L. Racine, *la Grâce*, chant I.)

Nul doute que ce verbe, devant un infinitif, se met sans préposition; cependant quelques écrivains ont fait usage de la préposition *de*. Par exemple, l'abbé Grosier, apostrophant Sénèque, a dit: « Tu « es un philosophe, tu appartiens à tous les peuples de la terre, et « tu leur *dois de mettre* en pratique tes préceptes sublimes; » mais alors il y a un régime de sous-entendu: *le bonheur, l'avantage*.

Dans ce sens, la préposition devient nécessaire, car il y a toujours ellipse d'un substantif:

..... Je *dois* à sa mémoire

De vous montrer le bien que vous avez perdu.

(Voltaire, *Mariamme*, acte V, sc. dernière.)

Ainsi, à proprement parler le verbe *devoir* n'admet jamais la préposition *de* en

régime, puisque dans ces locutions *de* est le régime d'un nom sous-entendu. Telle est la différence qui existe entre ces deux phrases: *Je dois vous connaître, et je lui dois de vous connaître.* A. L.

Voyez plus loin (dans les verbes régis par un autre verbe, à l'aide de la prép. *de*), p. 624, ce que nous disons sur l'emploi du verbe pronominal *se devoir*.

**ENTENDRE (dans le sens d'ouïr) :**

*J'entends* déjà partout les charrettes *courir*,

Les maçons *travailler*, les boutiques *s'ouvrir*.

(Boileau, satire VI.)

Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'*entend* point nommer.

(Racine, *Britannicus*, acte IV, sc. 3.)

Cependant, ainsi que le fait observer Féraud, *entendre*, en ce sens, n'a ce régime qu'à l'actif: *j'ai entendu dire*; il ne l'a pas au passif. Ainsi, au lieu de dire avec le P. Charlevoix: « Ils furent entendus « prononcer les saints noms de Jésus et de Marie; » dites *on les ENTENDIT prononcer*, etc.

**ESPÉRER.** Ce verbe, employé à un temps autre que l'infinitif, se met le plus souvent sans préposition, quand il est suivi lui-même d'un verbe à l'infinitif: « Presque tous ceux qui prêchent la liberté « *espèrent avoir part* à la tyrannie. » (GUICHARDIN.)

..... *J'espérais* y régner sans effroi :

Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi.

(Boileau, *le Lutrin*, chant II.)

Il *espère revivre* en sa postérité.

(Racine, *Esther*, acte II, sc. 9.)

Cependant Voltaire dans *Zaïre*, Fénelon dans *Télémaque*, Racine dans les *Frères ennemis*, et d'autres écrivains ont fait dans ce cas usage de la préposition *de*, et cela ne peut pas être regardé comme une faute; mais ce qui en serait une, ce serait de ne pas s'en servir quand le verbe *espérer* est à l'infinitif, et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à l'infinitif, car alors cette préposition est impérieusement exigée. « Peut-on *espérer de vous revoir* aujourd'hui? »

(L'Académie, Féraud, M. Laveaux et plusieurs Gramm. mod.)

— C'est sans doute pour éviter la dureté des deux infinitifs de suite que cette exception a été établie. Cependant l'Académie, dans son *Dictionnaire*, ne donne pas cette règle comme absolue: ce qui nous fait penser que si les deux infinitifs ne sont pas réunis, on peut très bien omettre la préposition. Ainsi nous croyons qu'on peut dire sans incorrection: « Loin *d'espérer encore trouver* le bonheur; sans *espérer jamais y parvenir*, etc. » Il faut donc encore ici s'en rapporter à l'oreille et au goût.

A. L.